

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION  
TYPE D'OPERATION 4.1.1 DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL  
LANGUEDOC ROUSSILLON 2014 – 2022  
APPEL A PROJET PCAE  
INVESTISSEMENTS DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES – SECTEUR ELEVAGE  
CRISE DE L'INFLUENZA AVIAIRE**

Le présent formulaire de demande d'aide une fois complété constitue, avec l'ensemble des justificatifs joints par vos soins, le dossier unique de demande d'aide pour l'ensemble des financeurs publics potentiels.

Avant de remplir cette demande, lisez attentivement la notice.

Transmettez l'original de ce formulaire, accompagné des pièces complémentaires, à la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) (DDT(M)) du département du siège de votre exploitation et conservez-en un exemplaire.

<b>INTITULE DU PROJET</b>	
<b>NOM DU DEMANDEUR</b>	
<b>CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION</b>	
N° OSIRIS :	
DATE DE RÉCEPTION :	

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (PERSONNES PHYSIQUES)**

N° SIRET : <i>(attribué par l'INSEE lors d'une inscription au répertoire national des entreprises)</i>	N° PACAGE : <i>(Concerne uniquement les agriculteurs)</i>
<input type="checkbox"/> En cours d'immatriculation	
CIVILITÉ : (le cas échéant) <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	
NOM et PRÉNOM du demandeur :	
Né(e) le :	
NOM COMMERCIAL le cas échéant :	
Adresse postale du demandeur :	
Code postal :	Commune :
Téléphone : Fixe :	Mobile :
Mél :	
Adresse site internet :	

## IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (PERSONNE MORALE)

N° SIRET :  
(attribué par l'INSEE lors d'une inscription au répertoire national des entreprises)

N° PACAGE :  
(Concerne uniquement les agriculteurs)

• En cours d'immatriculation

STATUT JURIDIQUE : préciser : • GAEC • EARL • SCEA  
Autres (préciser) :

RAISON SOCIALE :

NOM COMMERCIAL le cas échéant :

Adresse postale du demandeur :

Code postal : Commune :

Téléphone : Fixe : Mobile :

Adresse site internet :

NOM et PRENOM du représentant légal :

NOM et PRENOM du responsable du projet si différent

Téléphone : Fixe : Mobile :

Mél :

## COORDONNEES DU COMPTE BANCAIRE SUR LEQUEL LE VERSEMENT DE L'AIDE EST DEMANDE

Veillez donner ci-après les coordonnées du compte choisi pour le versement de cette aide et joindre un RIB :

N° IBAN :

BIC :

## CARACTERISTIQUES DU DEMANDEUR

### Pour les personnes physiques

1. Êtes-vous exploitant :  
• Agriculteur à titre principal (ATP)  
• Agriculteur à titre secondaire (ATS)

2. Êtes-vous installé depuis moins de 5 ans (à partir de la date de votre 1<sup>ère</sup> affiliation MSA) ?  
• Oui  
• non  
• en cours d'installation

3. Bénéficiez-vous de la DJA ? • oui • non

*(bénéficiant des aides nationales à l'installation et installé à la date de dépôt de ce formulaire depuis moins de 5 ans à compter de la date figurant sur votre certificat de conformité CJA ou si pas encore installé dépôt du dossier de demande d'aide DJA à la DDT (M))*

Si oui : - date de l'installation (cf. CJA) :

- ce projet s'inscrit-il dans votre plan d'entreprise du dossier d'installation (DJA) : • oui • non

4. Si vous êtes installé depuis moins de 5 ans sans DJA, date d'installation figurant sur votre attestation MSA :

5. Si vous êtes en cours d'installation :

- date de dépôt de dossier JA en DDT/M : ou date de RJA :

- date d'enregistrement CFE :

### Pour les personnes morales

Nombre d'associés – exploitants (\*) :

Nombre d'ATP (Agriculteur à Titre Principal) :

Nombre d'ATS (Agriculteur à Titre Secondaire) :

Ou Nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein) :



### 3. Votre exploitation est-elle concernée par les zonages suivants :

Zone à handicap naturel :  défavorisée  
 montagne  
 non

Votre exploitation se situe-t-elle en zone vulnérable :  oui  non

Si oui, veuillez préciser :

- ZV historique
- Nouvelle Zone Vulnérable

### 4. Situation au regard de la réglementation sur les installations classées pour l'environnement (ICPE) :

Votre exploitation est :  déclarée au titre de la réglementation susvisée  
 enregistrée au titre de la réglementation susvisée  
 autorisée au titre de la réglementation susvisée  
 non soumise (RSD)

*Si plusieurs ateliers concernés, veuillez indiquer pour lesquels :*

### 5. Situation au regard de la réglementation sur la loi sur l'eau (forage pour les bâtiments d'élevage):

Votre exploitation est :  déclarée au titre de la réglementation susvisée  
 autorisée au titre de la réglementation susvisée  
 non soumise

### 6. Situation au regard des normes liées au bien-être des animaux

Le cas échéant, êtes-vous aux normes pour chacun de ces ateliers (à ne remplir que si ces ateliers sont directement concernés par le projet) ?

Poules pondeuses  oui  non  
Palmipèdes gras  oui  non

*Si non, vous ne pouvez pas bénéficier d'une aide pour l'atelier qui n'est pas aux normes au regard du bien-être de l'espèce animale concernée.*

### 7. Situation de votre exploitation au regard des normes liées à la gestion des effluents

Si votre (au moins l'un de vos) bâtiment(s) d'élevage se situe(nt) en zone vulnérable, disposez-vous :

avant-projet, des capacités de stockage exigibles en ZV :  oui  non (3)  
après projet, des capacités de stockage exigibles en ZV :  oui  non (3)

Si votre siège d'exploitation est situé en dehors de la zone vulnérable, disposez-vous:

avant-projet, des capacités de stockage :  RSD de 1,5 mois (1)  ICPE de 4 mois (2)  non (3)  
après projet, des capacités de stockage :  RSD de 1,5 mois (1)  ICPE de 4 mois (2)  non (3)

*(1) Règlement sanitaire départemental (RSD), la capacité de stockage obligatoire est de un mois et demi (1,5 mois)*

*(2) Installations classées pour l'environnement (ICPE), la capacité de stockage obligatoire est de quatre mois (4 mois)*

*(3) Si, au moment du dépôt de la demande, votre exploitation n'est pas aux normes au regard de la gestion des effluents d'élevage, vous ne pouvez pas accéder à l'aide PCAE, sauf si vous êtes en mesure de présenter un diagnostic DEXEL (expertise de dimensionnement) qui démontre qu'après réalisation de votre projet bâtiment votre exploitation détiendra les capacités de stockage pour l'exploitation.*

### 8. Démarches collectives

Êtes-vous adhérent à une ou plusieurs Organisations de producteurs  oui  non

Si oui, précisez :

Nom de l'OP ou des OP :

L'exploitation agricole est-elle adhérente à une CUMA  oui  non

Si oui, précisez :

Nom de la CUMA :

L'exploitation agricole est-elle membre d'un GIEE  oui  non

### 9. Situation économique de l'exploitation

Votre exploitation agricole ou structure est-elle en procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire  oui  non

## IDENTIFICATION DU PROJET

**a/ Libellé et descriptif du projet** (Une présentation plus détaillée est attendue dans le « *Projet de Développement de l'Exploitation PCAE* » (Annexe 1) :

**b/ Localisation du projet :**

Identique à la localisation du siège d'exploitation, sinon, merci de préciser l'adresse :

Code postal :

Commune :

Le projet est-il situé en zone à handicap naturel :

- défavorisée simple ou piémont
- montagne ou haute montagne
- non

**c / Déroulement du projet :**

Date prévue de début de projet :

(jour, mois, année)

Date prévue de fin de projet :

(jour, mois, année)

**d/ Éléments concernant le projet :**

Le projet concerne-t-il une ou plusieurs démarches qualités :

SIQO (Signe Officiel de la Qualité et de l'Origine) :

- AB
- AOP
- IGP
- Label Rouge
- Certification de Conformité Produit
- Non

Mention Valorisante (montagne, fermier) :

- Montagne
- Fermier
- Autre :
- Sans objet

Nombre d'emploi créé par le projet : • 0 • 0,5 • 1 • 1,5 • 2 • > 2

Le projet présenté s'inscrit-il dans la mise en œuvre du projet d'un GIEE ? • oui • non

S'il s'agit d'un projet bâtiment, êtes-vous propriétaire du terrain d'implantation du bâtiment ? • oui • non

(si non veuillez joindre l'attestation figurant en annexe complétée par le propriétaire, y compris lorsque le propriétaire est associé-exploitant)

**e/ Description des travaux et du projet :**

**Bâtiment :**

	Construction neuve (surface construite à préciser)	Extension (surface construite à préciser)	Modernisation (surface rénovée à préciser)	Équipements/ matériels
Superficie : m <sup>2</sup>	• Superficie : m <sup>2</sup>	• Superficie : m <sup>2</sup>	• Superficie : m <sup>2</sup>	
Superficie : m <sup>2</sup>	• Superficie : m <sup>2</sup>	• Superficie : m <sup>2</sup>	• Superficie : m <sup>2</sup>	
Locaux et équipements sanitaires	• Superficie : m <sup>2</sup>	• Superficie : m <sup>2</sup>	• Superficie : m <sup>2</sup>	
fabrique d'aliments à la ferme	• Superficie : m <sup>2</sup>	• Superficie : m <sup>2</sup>	• Superficie : m <sup>2</sup>	
stockage de fourrage et ensilage	• Superficie : m <sup>2</sup>	• Superficie : m <sup>2</sup>	• Superficie : m <sup>2</sup>	
autres constructions à préciser :	• Superficie : m <sup>2</sup>	• Superficie : m <sup>2</sup>	• Superficie : m <sup>2</sup>	

**Gestion des effluents :**

**Autres Équipements** - Atelier(s) à préciser :

**Études**

**f/ Autre caractéristique du projet :**

Votre projet est-il réalisé dans le cadre :

- 1) de la mise en place des mesures de biosécurité
- oui, en totalité
  - oui, partiellement
- 2) du projet Agr'Air de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)
- Non
  - Oui
- Si oui, montant des investissements réalisés dans le cadre de ce projet : €

## GESTION DES EFFLUENTS

Dans cette partie du formulaire, tous les sites de l'exploitation où les animaux sont regroupés et où sont générés des effluents sont pris en compte, site par site.

Pour chaque site sont décrites toutes les installations d'élevage, y compris les ateliers de transformation et les silos, à l'exception des stockages de fourrages secs.

Ces informations par site sont à renseigner dans l'annexe 3 du formulaire.

### a) Nature des effluents produits sur l'exploitation (à renseigner pour tous les projets)

**Avant** la réalisation de votre projet, votre exploitation est-elle :

1)	Intégralement en litière paillée accumulée non susceptible d'écoulement	• Non	• Oui <sup>(1)</sup>
2)	Génératrice d'effluents liquides (jus de silo, effluents de salle de traite ou d'atelier de transformation...)	• Non <sup>(1)</sup>	• Oui

(1) Si vous avez coché ces 2 cases, il suffira de renseigner **l'annexe 2** « absence d'effluents liquides avant projet ».

**Après** la réalisation de votre projet, votre exploitation est-elle :

1)	Intégralement en litière paillée accumulée non susceptible d'écoulement	• Non	• Oui <sup>(2)</sup>
2)	Génératrice d'effluents liquides (jus de silo, effluents de salle de traite ou d'atelier de transformation...)	• Non <sup>(2)</sup>	• Oui

(2) Si vous avez coché ces 2 cases, il suffira de renseigner **l'annexe 2-bis** « absence d'effluents liquides après projet ».

### b) Vous êtes éleveur en «Zone vulnérable» et votre projet concerne la capacité de stockage des effluents d'élevage (fosses, fumières, poches souples..) :

- Vous devez fournir un Dixel
- Votre exploitation doit détenir à l'issue du projet, les capacités exigibles en ZV.
- Les capacités réglementaires de stockage des effluents ne sont pas admissibles au financement (sauf cas des JA – cf. point 3)
- Vous devez identifier les devis relatifs aux ouvrages de stockage d'effluents (nomenclature issue du Dixel) et reporter dans le tableau ci-dessous, les «capacités exclues du financement» et les «Capacités minimum à détenir à l'issue du projet».

1. **Votre exploitation est concernée par le zonage «Zone vulnérable historique»** 2007, 2015 ou 2018 (au moins un de vos bâtiments d'élevage est situé sur une ZV historique) : • oui • non

- Vos dépenses liées à la gestion des effluents d'élevage concernent des effectifs nouveaux, en lien avec un projet de développement :

• oui • non

Si non, les dépenses de gestion des effluents ne sont pas éligibles au PDR

Si oui, les dépenses de gestion des effluents sont potentiellement éligibles

- Votre exploitation détiendra à l'issue du projet, les capacités exigibles en ZV : • oui • non

1. **Votre exploitation est concernée par le zonage « Nouvelle Zone vulnérable 2021 »** (au moins un de vos bâtiments d'élevage est situé sur :

• oui • non

Votre exploitation détiendra à l'issue du projet, les capacités exigibles en ZV : • oui • non

2. **Vous êtes JA en ZV** (historique ou NZV) : • oui • non

- Si JA bénéficiaire de DJA vos travaux de gestion des effluents sont inscrits dans votre Plan d'Entreprise : • oui • non

- Si JA bénéficiaire de DJA, vos travaux seront terminés dans les 4 ans suivant la date d'installation mentionnée dans CJA (durée du PE) :

• oui • non

- Si JA non bénéficiaire de DJA vos travaux seront terminés dans les 24 mois suivant date installation retenue par MSA : • oui • non

**Dépenses relatives aux ouvrages de stockage liés à la gestion des effluents d'élevage en Zone Vulnérable (hors couverture des ouvrages) - *Se reporter au Dexcel***

Nature de l'ouvrage	Nomenclature Pré-dexcel ou Dexcel	Capacité déjà existante et remobilisée dans le cadre du projet	Capacité de l'ouvrage en projet (à reporter sur le devis retenu)	Montant du devis retenu	Capacités exigibles au moment du dépôt du dossier sur effectifs avant projet	Capacités minimum à détenir à l'issue du projet (forfaitaire ou capacité agronomique pour effectifs finaux)
<i>Ex: Fosse à lisier</i>	<i>Ex: FOS 1</i>	<i>Ex: 0m<sup>3</sup></i>	<i>Ex: 500m<sup>3</sup></i>	<i>Ex: 30000 €</i>	<i>Ex: 100m<sup>3</sup></i>	<i>Ex: 300m<sup>3</sup></i>

**c) Vous êtes éleveur hors «Zone vulnérable» et votre projet concerne la capacité de stockage des effluents d'élevage (fosses, fumières, poches souples..) :**

- Vous devez fournir un Dexcel
  - Les capacités réglementaires de stockage des effluents d'élevage ne sont pas admissibles au financement, sauf cas particulier JA (cf. point 2).
  - Vous devez identifier les devis relatifs aux ouvrages de stockage d'effluents (nomenclature issue du Dexcel le cas échéant) et reporter dans le tableau ci-dessous les Capacités correspondant aux exigences ICPE ou RSD avant et après projet.
  - Vous devez également détenir à l'issue du projet les capacités réglementaires pour les effectifs finaux (ICPE ou RSD)
1. Votre exploitation n'est pas concernée par un zonage « Zone vulnérable » : • oui • non  
 Votre exploitation détiendra à l'issue du projet, les capacités exigibles sur effectifs finaux ICPE ou RSD: • oui • non
  2. Vous êtes JA hors ZV • oui • non
    - Si JA bénéficiaire DJA vos travaux de gestion des effluents sont inscrits dans votre Plan d'Entreprise : • oui • non
    - Si JA bénéficiaire DJA, vos travaux seront terminés dans les 4 ans suivant date installation (date CJA) • oui • non
    - Si JA non bénéficiaire DJA, vos travaux seront terminés dans les 24 mois suivant date d'installation retenue par MSA : • oui • non

**Dépenses relatives aux ouvrages de stockage liés à la gestion des effluents d'élevage hors Zone Vulnérable (hors couverture des ouvrages) – *Se reporter au DEXEL***

Nature de l'ouvrage	Nomenclature Pré-dexcel ou Dexcel	Capacité déjà existante et remobilisée dans le cadre du projet	Capacité de l'ouvrage en projet (à reporter sur le devis retenu)	Montant du devis retenu	Capacités exigibles au moment du dépôt du dossier sur effectifs avant projet	Capacités minimum à détenir à l'issue du projet (forfaitaire ou capacité agronomique pour effectifs finaux)
<i>Ex: Fosse à lisier</i>	<i>Ex: FOS 1</i>	<i>Ex: 0m<sup>3</sup></i>	<i>Ex: 500m<sup>3</sup></i>	<i>Ex: 30000 €</i>	<i>Ex: 100m<sup>3</sup></i>	<i>Ex: 300m<sup>3</sup></i>

## AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE GLOBALE ET DE LA DURABILITÉ DE L'EXPLOITATION

Le projet d'investissement pour lequel la subvention est sollicitée doit concourir à améliorer la performance économique, environnementale ou sociale de l'exploitation agricole.

Le demandeur doit indiquer et justifier les impacts de son projet sur les items ci-dessous. Il pourra s'appuyer sur des données de référentiels qu'il transposera à son exploitation ou tout autre document. Le projet doit avoir un impact sur au moins un des critères suivants

**Un projet ne comportant AUCUN des critères montrant une amélioration est INÉLIGIBLE.**

**Une justification et la cohérence avec les éléments du Projet de Développement de l'Exploitation PCAE sont nécessaires à la validation du critère.**

### CRITERES ENVIRONNEMENTAUX :

Votre projet a-t-il un impact attendu sur :		Si oui, alors :	
		Evolution avec la mise en œuvre du projet OU Situation avant-projet et situation après-projet	Justification : <i>champ libre ou listes de pièces</i>
Certification AB, certification HVE niveau 2 ou 3, adhésion à un GIEE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>		En lien avec le projet présenté Joindre au dossier l'attestation
Engagement dans une MAEC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>		En lien avec le projet présenté Joindre au dossier une pièce justificative
Réduction de l'utilisation des intrants (engrais, produits phytosanitaires, carburants...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>		Justifiez et indiquez les pratiques mises en œuvre en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande
Préservation du sol et limitation de l'érosion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>		Justifiez et indiquez les pratiques mises en œuvre en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande
Diminution de la consommation en eau (diminution à minima de 10 % entre avant et après projet)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>		Justifiez et indiquez les pratiques mises en œuvre en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande
Diminution de la consommation d'énergie (mettre en %)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>		Justifiez et indiquez les pratiques mises en œuvre en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande



Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>		Justifiez et indiquez les pratiques mises en œuvre en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande
Amélioration de la gestion des effluents d'élevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>		Justifiez et indiquez les pratiques mises en œuvre en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande
Diminution des pollutions ponctuelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>		Justifiez et indiquez les pratiques mises en œuvre en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande
un autre critère environnemental. Lequel :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>		Justifiez et indiquez les pratiques mises en œuvre en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande

CRITERES ECONOMIQUES :

Votre projet a-t-il un impact attendu sur :		Si oui, alors :	
		Evolution avec la mise en œuvre du projet OU Situation avant-projet et situation après-projet	Justification : <i>champ libre ou listes de pièces</i>
Augmentation du Chiffre d'Affaires (augmentation à minima +10 % entre avant et après projet)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>		Eléments financiers à chiffrer dans le PDE-PCAE Justifiez l'évolution du CA en lien avec le projet présenté (ex augmentation de la production, marché plus rémunérateur...)
Diminution des charges d'exploitation (l'appréciation pourra se faire à l'échelle d'un atelier, d'un poste de dépense ou de l'exploitation)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>		Eléments financiers à chiffrer dans le PDE-PCAE Justifiez en quoi les investissements réalisés permettent une réelle diminution des charges et indiquez les charges concernées

Augmentation de l'EBE (augmentation à minima +10 % entre avant et après projet)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>		Eléments financiers à chiffrer dans le PDE-PCAE Justifiez l'évolution de l'EBE en lien avec le projet présenté (ex augmentation de la production, marché plus rémunérateur...)
l'augmentation de l'autonomie fourragère ou alimentaire de l'exploitation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>		Justifiez en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande
l'amélioration des performances zootechniques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>		Justifiez en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande
l'amélioration des conditions sanitaires de l'élevage et/ou du bien-être animal	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>		Justifiez en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande
un autre critère économique. Lequel :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>		Justifiez en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande

**CRITERES SOCIAUX :**

Votre projet a-t-il un impact attendu sur :		Si oui, alors :	
		Evolution avec la mise en œuvre du projet OU Situation avant-projet et situation après-projet	Justification : <i>champ libre ou listes de pièces</i>
l'amélioration des conditions de travail (exemple : diminution de la pénibilité, réduction du temps de travail, astreinte, ergonomie, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>		Justifiez l'évolution des conditions de travail sur l'atelier concernant la demande en lien avec les investissements et travaux présentés.
l'émergence d'un projet collectif.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>		Justifiez en lien avec le projet présenté (ex mise en œuvre d'un projet GIEE)
mutualisation d'emploi/ création de groupement d'employeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>		La création d'emploi doit être visible financièrement dans le PDE-PCAE Justifiez en lien avec le projet présenté
la création d'emploi (en dehors de l'exploitant/ emploi pérenne)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>		La création d'emploi doit être visible financièrement dans le PDE-PCAE Justifiez en lien avec le projet présenté
autre cas de figure. Lequel :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>		Justifiez en lien avec le projet présenté

Les dossiers sont classés en fonction de leur note obtenue selon les critères ci-après.

La grille est remplie **au regard du projet présenté** dans la demande de financement.

Pour chaque critère, si les conditions sont remplies la totalité des points attribuables est comptabilisée. Dans le cas de critères comportant plusieurs conditions de réalisation non cumulatives, si l'une des conditions au moins est remplie, la totalité des points attribuables est comptabilisée. La note minimale est fixée à **30 points**.

Principe de sélection	Critères de sélection	Nb points	Si oui, cochez la case	Pièce justificative et éléments d'appréciation du critère*
<b>Projet concernant une nouvelle installation ou une installation de moins de 5 ans</b>	- Installation depuis moins de 5 ans à la date de la demande / - personnes en parcours installation	25	•	Pour les JA : RJA recevabilité jeune agriculteur, ou CJA certificat de conformité jeune agriculteur ou copie récépissé de dépôt de demande d'aide JA à la DDT(M)  Pour les nouveaux exploitants non JA : vérification dans la base SIRIUS ou attestation MSA <i>*Il doit y avoir moins de 5 ans entre la date d'installation effective ou de la première affiliation MSA et la date du dépôt de la demande.</i>
	Installation depuis moins de 5 ans à la date de la demande ou en parcours installation constituant une installation hors reprise et hors installation en société (création d'exploitation ex-nihilo)	20	•	A justifier sur la base du projet d'installation.  <i>*Critère cumulable avec le critère précédent.</i>
<b>Projet s'inscrivant dans une stratégie collective de filière ou de territoires</b>	- adhésion à une organisation de producteurs reconnue, à une coopérative ou une entreprise avec contractualisation - adhésion à une démarche collective circuits courts (DCCC) reconnue par la Région - adhésion au groupement qualité miel	15	•	Attestation réalisée par l'organisme ou structure correspondant, mentionnant la production et le volume concerné (voir modèle en annexe du formulaire). <i>*Doit être en lien direct avec l'activité faisant l'objet de la demande.</i> <i>L'attestation doit être réalisée par l'organisme ou structure correspondante pour une partie significative de la production (hors démarche circuit court).</i> <i>Concernant les entreprises, elles doivent s'approvisionner avec un nombre de producteurs significatifs en LR et la contractualisation doit être sur plusieurs années.</i>
	activité de réinsertion ou espace test agricole	10	•	- statut de la structure ou document contractuel avec un organisme de réinsertion - attestation d'adhésion au réseau national RENETA <i>*L'activité de réinsertion doit être intégrée dans les statuts ou être concrétisée dans le cadre d'une convention avec un organisme.</i> <i>Les espaces test doivent être adhérent au réseau national RENETA</i>
	Gestion des effluents : Mise aux normes en zone vulnérable, conformément à l'article 17 du Règlement N°1305/2013	10	•	Nature du projet présenté dans la demande
<b>Demandeur n'ayant pas encore fait l'objet d'une aide pour le même atelier de production dans le cadre de ce type d'opération</b>	Non récurrence de l'aide	15	•	<i>*Le demandeur ne doit pas avoir fait l'objet d'une attribution d'aide depuis 2014 dans le cadre du même dispositif hors dossier Influenza Aviaire (même si le versement n'a pas été effectif)</i>
<b>Projet relevant d'une exploitation ayant obtenu une certification environnementale de niveau 2 ou 3</b>	- certification HVE niveau 3	15	•	Certificat
	HVE niveau 2	5	•	Certificat
<b>Projet innovant (méthode Noov'LR, cf définition dans le PDR)</b>	Innovation du projet	5	•	Réalisation du diagnostic Innovation du Visa Développement par un organisme agricole ou éléments techniques pour la mise en place d'un prototype
<b>Projet en zone de montagne ou défavorisée</b>	Le siège de l'exploitation et situé en zone de Montagne / Haute montagne / défavorisée	10	•	
<b>Projet concernant une production sous signe de qualité (cf définition)</b>	certification ou en conversion AB	15	•	Certificat <i>*La mention AB doit porter sur la production concernée par le projet, objet de la demande.</i>
	Produits sous SIQO (hors AB)	5	•	Attestation du SIQO <i>*Pour la filière concernée par le projet</i>
<b>Exploitation faisant partie d'un GIEE (cf définition)</b>	appartenance à un GIEE	10	•	Attestation d'adhésion <i>*Le GIEE doit avoir été reconnu par les services de l'État et le projet présenté doit être en lien avec l'objet du GIEE.</i>
<b>Projet permettant une</b>	Projet présenté par un agriculteur à titre	15		Vérification dans la base SIRIUS ou attestation MSA

<b>amélioration de la durabilité de l'exploitation (critères économiques, sociaux et environnementaux)</b>	principal		.	
	augmentation potentielle de l'EBE	10	.	A justifier dans le Projet de Développement de l'Exploitation PCAE dont les éléments financiers <i>*L'augmentation doit être significative (&gt; 10%) entre l'année de référence (n ou n-1) et n+3. Ce prévisionnel économique devra être justifié dans le cadre du projet et en lien avec les investissements présentés dans la demande.</i> <i>Seuls les exploitants et structures ayant déjà un exercice comptable (année de référence) peuvent prétendre à ce critère.</i>
	- salle de traite et laiteries (hors équipement tank à lait seul) - développement d'une nouvelle production / atelier sur l'exploitation - apiculture : production d'essaims et/ou de reines	10	.	Nature du projet présenté dans la demande
	<u>Emploi:</u> - création potentielle d'emploi(s) salarié(s) sur l'exploitation ou mutualisé au sein d'un groupement d'employeur (mi-temps minimum) - création d'un GAEC - augmentation du nombre d'associés exploitants au sein d'une société agricole (hors installation)	10	.	A justifier dans le Projet de Développement de l'Exploitation PCAE Le cas échéant , - statut à jour de la société - attestation MSA des associés -exploitant - attestation du groupement d'employeur - contrat du salarié  <i>*L'emploi salarié doit être permanent et constituer une création nette d'emploi. Dans le cadre du groupement d'employeur, la mobilisation du salarié doit correspondre à minima à un mi-temps.</i> <i>L'évolution de l'emploi doit être en cohérence avec le projet présenté dans la demande.</i> <i>Les évolutions liées à une société doivent avoir lieu l'année précédant la demande ou prévue durant la mise en œuvre du projet présenté.</i> <i>Concernant le GAEC, la création doit être déjà effective.</i>
	Le projet comporte des équipements pour la récupération des eaux de pluie de toiture pour l'abreuvement des animaux	5	.	Nature du projet présenté dans la demande
	Filières prioritaires : Bovins Lait / Ovins / Caprins Lait / Apiculture	10	.	<i>*Filière correspondant à l'objet de la demande ou à une partie du projet significative.</i>
<b>Projet répondant le mieux aux objectifs TO</b>	Au moins 75 % de la dépense concerne le logement des animaux	15	.	Nature du projet présenté dans la demande
<b>Projet permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments</b>	- bâtiment bois	5	.	<i>* Bâtiment bois : charpente + 30 % minimum de la surface totale des façades</i>
	- récupérateur de chaleur sur bloc de traite - pré-refroidisseur de lait - pompe à chaleur	15	.	Sur la base des investissements présentés dans la demande. <i>* Les points sont cumulables dans le cas où plusieurs investissements éligibles sont présentés dans des catégories différentes.</i>
	- investissements concernant un bâtiment de plus de 5 ans chauffé et climatisé : matériaux, équipements, matériels et aménagement pour l'isolation des locaux, des équipements et des réseaux à usage agricole (hors panneaux bétons et murs monolithes)	15	.	
	- investissements qui concernent les équipements liés à un local de production et d'utilisation d'énergie renouvelable destinée au séchage en grange des fourrages	15	.	
<b>TOTAL</b>				

## IMPORTANT

**Pour ce dernier appel à projets de la programmation FEADER 2014-2022, le calendrier de réalisation de votre projet sera contraint en raison des exigences de fin de gestion, les projets déposés dans le cadre de cet appel à projets devront être intégralement réalisés (c'est-à-dire l'achèvement physique de l'opération et dernier acquittement) au plus tard le 30/06/2024, sauf cas exceptionnel dûment argumenté à traiter avec le service instructeur.**

**La dernière demande de paiement relative au projet devra parvenir au plus tard le 30/09/2024 au service instructeur sauf cas exceptionnel dûment argumenté à traiter avec le service instructeur.**

**En cas de risque de non-respect de ces délais le bénéficiaire devra en informer le service instructeur dès que possible.**

### DEPENSES PREVISIONNELLES

**Veillez numéroter chaque devis (numéro d'ordre 01 à 99) et reporter le numéro sur les tableaux ci-dessous.**

**Attention :**

- Pour les dépenses inférieures à 1 000 € HT : la fourniture d'un devis n'est pas obligatoire
- Pour les dépenses d'un montant inférieur à 3 000 € HT : 1 devis
- Pour les dépenses d'un montant compris entre 3 000 € HT et 90 000 € HT : 2 devis détaillés (de 2 fournisseurs différents)
- Pour les dépenses d'un montant supérieur à 90 000 € HT : 3 devis détaillés (de 3 fournisseurs différents)

**sauf** pour les constructions neuves (hors extension) de bâtiment d'élevage Bovin, Ovin et Caprin. Veuillez-vous référer à la notice pour plus de précisions quant aux projets pour lesquels un seul devis est à fournir. Dans ce dernier cas, la DDT(M) pourra vous demander un deuxième devis pour certains postes, si elle ne dispose pas de suffisamment d'éléments pour justifier du caractère raisonnable des coûts.

Les devis doivent mentionner le taux de TVA et montants HT et TTC. Les devis doivent être précis et faire référence à un intitulé de matériel éligible. Ils doivent être détaillés et comparables. Si le devis le plus élevé est retenu, veuillez joindre une note expliquant ce choix.

En cas d'auto construction :

- cocher la case « auto construction » sur le détail des investissements matériels
- les frais estimés de main d'œuvre (nombre d'heures) ne sont pas éligibles, seuls les coûts de matériaux sont à reporter dans le tableau.

**a) Récapitulatif des dépenses matérielles**

	Montant HT	Détail à indiquer obligatoirement en pages suivantes
<b>TOTAL Investissements matériels</b>		

**Éléments réalisés en bois :**

La structure porteuse, la charpente et le bardage sont-ils réalisés en bois :                      • oui    • non

Si oui, veuillez indiquer une estimation du pourcentage de bois mis en œuvre dans le bardage par rapport à la surface totale des façades :    %

**b) Récapitulatif des dépenses matérielles – volet autres investissements liés au projet de développement de l'exploitation**

	Montant HT	Détail à indiquer obligatoirement en pages suivantes
<b>TOTAL Investissements matériels</b>		

**c) Frais généraux, dans la limite de 10% des investissements matériels éligibles**

**Études de faisabilité technique, frais d'ingénierie ou d'architecte en lien direct avec le projet d'investissement, diagnostics**

Devis retenus				N° Devis non retenu
Nature de la dépense	N° devis	Montant HT	Nom de l'entreprise figurant sur le devis	
Diagnostic DEXEL				
Diagnostic Energie GES				
Etude de faisabilité technique, prestations relatives à la conception et/ou aménagement des bâtiments, à l'insertion paysagère et/ou à la maîtrise d'œuvre				
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES (a+b+c)</b>		<b>Montant HT</b>  €		







## Dépenses matérielles « investissements visant à réduire la consommation énergétique des exploitations et à favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables »

Libellé matériel	Devis retenu				Devis non retenu
	Nombre de matériels	Montant HT (€)	n° DEVIS	Nom des entreprises correspondant aux devis	N°
Équipements liés à la production et à l'utilisation d'énergie en site isolé et non connecté au réseau d'alimentation électrique					
Matériaux, équipements et matériels pour l'installation d'un chauffe-eau solaire thermique pour la production d'eau chaude sanitaire (ECS) lié à l'exploitation.					
Chaudière à biomasse y compris le silo d'alimentation de la chaudière et les systèmes d'alimentation spécifiques pour la chaudière, ainsi que les installations/matériaux pour le transport de la chaleur en aval de la chaudière à biomasse					
Pompes à chaleur (PAC) y compris celles dédiées à la production d'eau chaude (correspondant aux chauffe-eau thermodynamiques) et les pompes à chaleur géothermiques					
Échangeurs thermiques du type : « air-sol » ou « puits canadiens »					
Échangeurs thermiques du type : « air-air » ou VMC double-flux					
Système de régulation lié au chauffage et/ou à la ventilation des bâtiments					
Ventilateurs et/ou turbines et trappes motorisées des systèmes de ventilation centralisée dans les bâtiments d'élevage hors sol disposant de plusieurs salles					
Ventilateurs économes en énergie en bâtiment d'élevage					
Radiants à allumage automatique					
Matériaux, équipements, matériels et aménagements pour l'isolation des locaux existants, des équipements et des réseaux (de chauffage et de ventilation) à usage agricole					
Équipements d'éclairage spécifiques lié à l'économie d'énergie : détecteurs de présence, système de contrôle photosensible régulant l'éclairage en fonction de la luminosité extérieure, démarreur électronique pour les appareils électroniques					
<b>Sous-total (c)</b>					
<b>TOTAL GENERAL DEPENSES MATERIELLES (a + b + c)</b>					

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

### A Financement d'origine publique

Financeurs publics sollicités	Montants	Sollicité dans le cadre de la présente demande	Sollicité dans le cadre d'une autre demande	obtenu
Etat	}			
Région				
Département				
Agence de l'eau				
Programme opérationnel (FEAGA)				
Autres (Commune(s), PNR, EPCI, (1) etc)				
<small>(1) PNR : Parc Naturel Régional, EPCI établissements publics de coopération intercommunale</small>				
<b>Financements européens (FEADER) sollicités (63 % de la dépense publique)</b>				
<b>Sous-total financeurs publics</b>				

### B Financement d'origine privée

Emprunt bonifié (PB-JA) (1)				
Emprunt non bonifié (2) <b>J'ai sollicité ou j'envisage de solliciter auprès de la Banque Populaire du Sud la garantie FOSTER TPE/PME dans le cadre de cet emprunt</b>				
Auto – financement				
Participation du secteur privé (à préciser)				
<b>Sous-total financeurs privés</b>				
<b><u>TOTAL A + B</u></b>				
<b>TOTAL général = coût du projet</b>				

(1) Si oui, les prêts vous ont-ils été accordés par l'établissement bancaire :      • oui      • non  
 Reportez-vous à la notice (rubrique « articulation avec d'autres dispositifs ») pour plus de renseignements sur la garantie FOSTER.

**Veillez cocher toutes les cases et prendre connaissance de vos engagements**

**Je déclare et atteste sur l'honneur :**

- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces-jointes,
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande pour les mêmes investissements,
- être à jour de mes cotisations sociales, ou avoir obtenu un accord d'étalement
- respecter les conditions d'éligibilité décrites dans le cahier des charges de l'appel à projet et/ ou dans le PDR,
- n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans les douze mois qui précèdent la date de dépôt de ma demande au titre des points de contrôle des normes minimales en matière d'hygiène, de bien-être des animaux et d'environnement,
- présenter une situation régulière avant-projet à l'égard de la réglementation relative à l'eau et aux milieux aquatiques et marins (articles L 214-1 à L 214-6) et aux installations classées pour la protection de l'environnement (articles L 512-1 à L 513-1) au titre du code de l'environnement,
- avoir pris connaissance que ma demande d'aide fera l'objet d'une sélection par appel à projet et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou aux critères définis régionalement et/ou au motif que mon projet n'atteint pas le seuil de sélection ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à cette mesure,
- le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel le ou les investissements sont projetés, l'autorisation de réaliser ces investissements.
- ne pas avoir commencé l'exécution des investissements prévisionnels présentés dans le présent formulaire avant la date de dépôt de la demande d'aide

**Je m'engage à :**

- réaliser l'action pour laquelle l'aide est sollicitée,
- informer le service instructeur de toute modification de ma situation, de la forme juridique de ma structure ou du projet pendant toute la durée de réalisation de l'opération
- fournir toute pièce complémentaire utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération
- ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet », et notamment, pour les exploitations agricoles ayant bénéficié du type d'opération 612 du PDR, de prêts bonifiés
- obtenir avant la réalisation du projet l'ensemble des autorisations administratives nécessaires à sa réalisation (permis de construire,)
- entreprendre, pour le projet objet de la demande de subvention, les démarches nécessaires auprès des services compétents de la Préfecture de mon département afin de déterminer si le projet relève de l'application de la loi sur l'eau (art. L214-1 et suivants du Code de l'environnement) et le cas échéant, procéder à la déclaration ou à la demande d'autorisation,
- entreprendre, pour le projet objet de la demande de subvention, les démarches nécessaires auprès des services compétents de la Préfecture de mon département afin de déterminer si le projet relève de l'application de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et le cas échéant, procéder à la déclaration ou à la demande d'autorisation,
- informer le public du soutien de l'Union européenne, conformément à la réglementation applicable,
- à respecter les obligations réglementaires relatives à la pérennité des opérations conformément à l'article 71 du règlement UE n° 1303/2013. Ces obligations seront précisées dans la décision juridique d'attribution de l'aide
- conserver pendant une période de 10 ans à compter du paiement final de l'aide tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles,
- permettre/ faciliter l'accès à ma structure aux autorités compétentes chargées des contrôles, me soumettre à tout contrôle sur place, sur pièces, communautaire et national, et conserver et permettre l'accès aux pièces probantes pendant 3 ans à compter du paiement final de l'aide,
- fournir à l'autorité de gestion et/ou aux évaluateurs désignés ou autres organismes habilités à assumer des fonctions en son nom, toutes les informations nécessaires pour permettre le suivi et l'évaluation du programme, en particulier en ce qui concerne la réalisation des objectifs et des priorités spécifiés,

**Je suis informé(e) :**

- qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, le remboursement total ou partiel des sommes perçues pourra être exigé, éventuellement assorti de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.
- que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'Etat est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide Feader ou Feaga. Dans ce cas, mon nom (ou ma raison sociale), ma commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations

pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi «informatique et libertés» n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant.

· que l'ensemble des informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de mon dossier de demande d'aide et à l'évaluation du programme. Les destinataires des données sont l'Agence de services et de paiement (ASP), le Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation et de la forêt, FranceAgriMer et la Région Occitanie. Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je peux m'adresser au service instructeur.

Fait à \_\_\_\_\_ le |\_|\_|/|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|

**Nom, Prénom et Signature(s) du demandeur (+ Tampon de la structure)**

*Pour les GAEC, nom, prénom et signature de tous les associés exploitants*

*Pour les autres structures, nom, prénom et qualité du représentant légal de la structure*

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

- j'autorise
- je n'autorise pas <sup>(2)</sup> l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

<sup>(2)</sup> Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales (à titre d'exemple : vérification du respect du taux maximum d'aides publiques)

**PIECES A FOURNIR**

Pièces à fournir	Pièces jointes au dossier <sup>1</sup>	Sans objet <sup>2</sup>	Cadre réservé à l'administration <b>NE RIEN INSCRIRE</b>
<b>Pour tous les porteurs de projet</b>			
Exemplaire original du présent formulaire de candidature complété, signé et daté	•		
Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité du représentant légal pour les structures privées	•		
Si vous n'avez pas de n° SIRET au moment du dépôt du dossier, fournir le récépissé du CFE	•		
Relevé d'identité bancaire avec IBAN/ BIC ou copie lisible	•		
<b>Attestation sur l'honneur</b> portant sur le respect des obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables ( <b>modèle en annexe</b> )	•		
Devis détaillés des travaux ou investissements y compris pour les frais généraux classés par type d'investissement et numérotés selon les règles suivantes : -1 devis pour les dépenses inférieures à 3 000 €HT (pour les dépenses inférieures à 1 000 € HT, la fourniture d'un devis n'est pas obligatoire) -2 devis de 2 fournisseurs différents pour les devis entre 3 000 €HT et 90 000 € HT -3 devis de 3 fournisseurs différents pour les devis supérieurs à 90 000 € HT <b>sauf pour les investissements de biosécurité</b>  Si le devis le plus élevé est retenu, veuillez joindre une note expliquant ce choix (le nom de l'exploitant ou du représentant de la structure ainsi que la signature ou le cachet doit être présent sur cette note). Les devis doivent mentionner les montants HT et TTC, être détaillés et comparables.	•		
Projet de Développement de l'Exploitation-PCAE complété présentant la justification des investissements vis à vis de la biosécurité ( <b>Cf. annexe 1</b> )	•		
Une expertise de dimensionnement des ouvrages de gestion des effluents avant et après projet doit être fournie. Elle doit être réalisée au moyen d'un <b>diagnostic DeXel sauf pour :</b> - les élevages en litière paillée accumulée intégrale (LPAI) et sans effluents liés à la transformation. Dans ce cas, l' <b>annexe 2 (ou 2bis)</b> sera à renseigner et à joindre à la demande d'aide. - les élevages de la filière lait ne possédant pas d'ouvrages de stockage type fosse, fumière ou poches souples. Dans ce cas, une étude de dimensionnement autre que le DEXEL de l'ouvrage de traitement des effluents peu chargés pourra être acceptée (dimensionnement filtre à roseaux par exemple)  <b>Cette expertise doit être obligatoirement fournie que des investissements concernant la gestion des effluents soient présentés ou pas dans la demande.</b>	•		
Annexe 3 – Gestion des effluents - Récapitulatif des sites d'élevage de l'exploitation	•		
Pièces justificatives correspondant aux critères d'amélioration de la performance globale et la durabilité de l'exploitation	•		

<sup>1</sup> Mettre une croix pour chaque pièce jointe au dossier

<sup>2</sup> Mettre une croix dans la case, si vous n'êtes pas concerné par la pièce demandée

<b>Pour tous les porteurs de projet, selon le projet présenté</b>			
Plan de situation, plan de masse des travaux	.	.	
Plan des aménagements intérieurs précisant l'usage des locaux et les surfaces et/ou la localisation des équipements prévisionnels	.	.	
Plan avant et après travaux précisant l'usage des locaux et les surfaces et/ou la localisation des équipements prévisionnels ( <i>pour les projets de modernisation de bâtiment</i> )	.	.	
Si recours à un emprunt, pour les projets dont le montant d'investissement est supérieur à 50 000 € : Accord bancaire ou document équivalent ou Plan d'entreprise JA visé par la banque	.	.	
Auto-diagnostic Energie-« je diagnostique ma ferme » pour les investissements liés à la performance énergétique	.	.	
Pour les investissements visant à la performance énergétique des exploitations : si installations mixtes habitation/usage professionnel (chauffe eau solaire, chaudière biomasse, pompes à chaleur), précisions sur les devis des éléments chiffrés permettant le calcul de la subvention au prorata des besoins en énergie entre l'habitation et l'usage professionnel estimé par l'installateur	.	.	
Copie du bail à construction ou promesse d'engagement signée par la société propriétaire des ouvrages (bâtiment avec panneaux photovoltaïques)	.	.	
Autorisation du propriétaire	.	.	
Arrêté de permis de construire ou déclaration de travaux, et plans associés	.	.	
Plan de circulation biosécurité avant et après projet ( <i>faisant apparaître la délimitation du site d'exploitation et des unités de production, le sens de circulation, les aires de stationnement, les sites de nettoyage et de désinfection et autres équipements de biosécurité</i> )	.	.	
<b>Annexe 4</b> : projet atelier de gavage de palmipèdes	.	.	

<b>Pièces complémentaires pour les sociétés</b>			
Extrait Kbis à jour de moins de 3 mois	.		
Statuts actualisés de la société	.		
Entreprises appartenant à un groupe : organigramme précisant les niveaux de participation, effectifs, chiffre d'affaires, dernier bilan consolidé des entreprises du groupe	.	.	

<b>Pièces complémentaires pour les nouveaux exploitants</b>			
Pour les JA : RJA recevabilité jeune agriculteur, ou CJA certificat de conformité jeune agriculteur (exigé au moment du paiement de l'aide) ou copie récépissé de dépôt de demande d'aide JA à la DDT(M) Pour les nouveaux exploitants non JA : attestation MSA comportant la date d'inscription auprès de la MSA en tant que chef d'exploitation	.		
<b>Pièces complémentaires pour les associations, fondations, établissements</b>			
Statuts à jour	.		
Liste des membres du bureau et conseil d'administration	.		
Copie de la publication au JO, récépissé de déclaration en préfecture ou numéro d'identification RNA	.		
Rapports moral et financier (n-1) ou équivalent et dernier compte de résultat	.		
PV de l'AG approuvant le projet	.		
Pouvoir habilitant le signataire à demander l'aide et à engager la structure	.		
Budget prévisionnel en cours	.		

<b>Pièces spécifiques pour répondre aux critères de sélection</b> <i>Seules les pièces nécessaires à la justification des critères de sélection que remplissent l'exploitation ou le projet sont à fournir</i>			
<b>Afin d'argumenter plus précisément la demande d'octroi de certains points, une note explicative peut être fournie</b>	.	.	
<b>Agriculture Biologique :</b> - notification d'activité en AB auprès de l'Agence BIO mentionnant la(les) production(s) concernée(s) - ou certificat BIO délivré par un organisme certificateur mentionnant la(les) production(s) concernée(s) - ou une certificat Bio d'engagement (conversion) délivré par un organisme certificateur mentionnant la(les) production(s) concernée(s)	.	.	
<b>Certification HVE 2 ou 3 :</b> certificat d'adhésion de l'exploitation agricole	.	.	
<b>GIEE :</b> Reconnaissance GIEE avec la liste des adhérents et précisions sur l'objet des actions du collectif et les productions agricoles concernées ou attestation d'adhésion (voir modèle en annexe)	.	.	
<b>Emploi :</b> attestation du groupement d'employeur ou contrat du salarié	.	.	
<b>Espace test agricole :</b> attestation d'adhésion au réseau national RENETA	.	.	
<b>SIQO :</b> Attestation du SIQO (voir modèle en annexe)	.	.	
<b>Structuration de filière :</b> attestation réalisée par l'organisme correspondant, mentionnant la production et le volume concernés (OP, coopérative, entreprise, Démarches Collectives Circuits Courts,...) NB : mention du volume non requise pour Démarches Collectives Circuits courts-voir modèle en annexe	.	.	
<b>Innovation :</b> Diagnostic Innovation du Visa Développement réalisé par un organisme agricole	.	.	





**Pour pouvoir activer le critère de sélection : adhésion à un GIEE reconnu par l'État :**

**Attestation d'adhésion à un GIEE reconnu par l'Etat**

Je soussigné

\_\_\_\_\_ /  
Président du GIEE

Nom du  
GIEE : \_\_\_\_\_

**ATTESTE**

Que \_\_\_\_\_  
(nom ou raison sociale du demandeur)

est adhérent à notre GIEE et que l'action présentée dans sa demande d'aide relative à la mesure 411  
« modernisation dans les exploitations agricoles – influenza aviaire » ou les productions concernées sont  
en cohérence avec la thématique du GIEE.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

*Signature + cachet*

**Pour pouvoir activer le critère de sélection adhésion à une démarche collective**

**Attestation d'adhésion à une démarche collective**

Je soussigné \_\_\_\_\_  
représentant l'organisation de producteurs / la coopérative / l'entreprise avec contractualisation / la démarche circuits courts / groupement qualité miel (*razer la mention inutile*)

Nom de l'organisation de producteurs / la coopérative / l'entreprise avec contractualisation / la démarche circuits courts (*razer la mention inutile*) :

\_\_\_\_\_

**ATTESTE**

Que \_\_\_\_\_  
(*nom ou raison sociale du demandeur*)

est adhérent à notre organisation de producteurs / coopérative / entreprise avec contractualisation / démarche circuits courts / groupement qualité miel (*razer la mention inutile*) .

Type de production engagée :

\_\_\_\_\_

Volume commercialisé par an (sauf démarche circuit court) : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

*Signature + cachet*

**Pour pouvoir activer le critère de sélection adhésion à un SIQO reconnu :**

**Attestation d'adhésion à un SIQO reconnu**

Je soussigné \_\_\_\_\_  
représentant du SIQO (pour les AOP et IGP : représentant de l'ODG)

Nom du SIQO : \_\_\_\_\_

–

**ATTESTE**

Que \_\_\_\_\_  
(nom ou raison sociale du demandeur)

est adhérent à notre SIQO pour la production visée par le projet.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

*Signature + cachet*



## **Attestation sur l'honneur portant sur le respect des obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables**

Nom – Prénom du demandeur :

Nom – Prénom du représentant légal :

Adresse :

CP- Ville :

N° SIRET :

N° fiscal :

Votre numéro fiscal figure sur votre dernier avis d'imposition, dans le cadre intitulé "vos références". Ce numéro est composé de 1-3 chiffres suivis d'une lettre.

Conformément à l'article 2 de l'arrêté du ministère de l'action et des comptes publics du 21 août 2018, pris en application de l'article 3 du décret n°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement :

**J'atteste sur l'honneur que l'organisme / l'entreprise que je représente est à jour de ses obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables**

**Je prends connaissance des informations suivantes** (art. L114-8 et L114-10 du code des relations entre le public et l'administration – CRPA -) :

- L'administration se procure directement auprès d'autres administrations les informations ou données justificatives de cette attestation de l'honneur.
- Le demandeur peut exercer son droit d'accès et de rectification sur les informations et données concernées.
- En cas d'impossibilité technique à l'obtention des données directement auprès d'une autre administration, il est possible que le service instructeur les réclame au demandeur
- Les échanges entre administrations se font dans les conditions (art. L114-9 ; R114-9-5 et R114-9-6 du CRPA) :
  - Sous forme électronique, par traitement automatisé assurant la traçabilité des échanges,
  - Mise en oeuvre du Référentiel Général de Sécurité (RGS)

Fait à ....., le .....

Nom, prénom et signature(s) du demandeur gérant, du représentant légal ou, pour un GAEC, de chaque associé

Cachet